



## Compte-rendu Rencontre Inter-Associative Vendredi 26 janvier 2018 à Pantin (locaux du MRJC)

### **Étaient présents :**

*Représentants AT :* Jean-Luc Kesser (Alsace, AN), Alain Daneau (Aquitaine), Corinne Dupasquier (Auvergne, AN), Bruno Germain (BFC), Sten Le Gall (Bzh), André Laurent (Centre), Michel Vampouille (IdF), Pascale Hoeckman (Languedoc Roussillon), René Calot (Limousin), Eric John (Nord Pas de Calais), Brigitte Rozoy (Ndie, AN), Liliane Piot (Pays de la Loire), Geneviève Bernard (Poitou-Charente), Pierre Fabre (PACA, AN), Serge Cadot (Rhône Alpes), Freddy Le Saux (AN), Michel Vampouille (IdF), Gülseren VERROUST-ALTUN (IdF), *par téléphone :* Dominique Faucheur (Lorraine, AN).

*Excusés.es :* Muriel Peters (Champagne Ardennes, pouvoir à IdF), Nino Fillos (Midi-Pyrénées, pouvoir à LR), Bérangère Dumoulin (Picardie, pouvoir à NPC), Pascal Biteau (BioCoop), Stéphanie Pageot (FNAB), Aline-Pichereau-Quentin (MRJC).

*Salariés :* Magali Blot (Auvergne), Nathalie Boquien (AN), Vincent Jannot (AN), Gaël Louèsdon (Ndie), Emmanuelle Petitdidier (AN), Véronique Rioufol (AN), Thibaud Rochette (AN), Damien Roumet (AN), Fabrice Ruffier (Midi-Py).

### **Excusés :**

*administrateurs :* Bruno Corbara (Auvergne), Muriel Peters (Ch-Ardenne), Dominique Abada-Simon (IdF), François Garnier (IdF), Nino Fillos (Midi-Py.), Henri Pousset (Poitou-Ch.), Bérangère Dumoulin (Picardie), Joël Guittard (PACA)

*salariés AN :* Sandrine RIOU, Martine LOPES, Catherine GOBERT, Corinne EYQUEM, Aurélie SALOMON

### **Accueil et introduction générale par Freddy Le Saux**

Les associations territoriales ont été créées de manière volontaire et descendante pour être au service d'un mouvement qui a pour ambition de faire des GFA à l'échelle nationale qui s'inscrivent dans la durée. Cette proposition a rencontré un succès improbable sur un sujet aussi technique et pointu. Sûrement parce que nombre de citoyens présentaient déjà l'importance de la terre agricole dans ce monde en mutation.

Au début des années 2000, au moment où ses fondateurs créent Terre de Liens, je faisais des conférences sur le changement climatique et le déclin du pétrole. Avec mes amis, nous passions à l'époque pour des doux dingues, que quelques personnes écoutaient gentiment. Depuis, vous pouvez mesurer le chemin parcouru. La société a pris conscience de cette réalité, mais nous n'avons rien changé ou presque, on fonce tête baissée vers l'effondrement qui a déjà commencé.

Je suis fier d'avoir fait ce travail, mais fort est de constater qu'il ne suffit pas d'informer, il faut agir. J'ai lu un livre sur la fin du pétrole et dont une des conclusions peut être : l'avenir est aux petites communautés rurales. En 2010, mon chemin a croisé celui de Terre de Liens. Cela entrait en résonance avec la Terre bien commun et en plus on y mettait en pratique ce que l'on disait. Donc, on y met le doigt et il est arrivé ce que vous savez.

Je ne vous raconte pas ça pour vous raconter ma vie, mais pour illustrer qu'un projet initial, dans mon cas, le changement climatique et dans notre cas, faire un super GFA ++, s'enrichit et se nourrit des rencontres au fil de l'évolution de la société. Chacun est arrivé à Terre de Liens avec sa culture, sa vision. nous avons tous un coin d'entrée différent. Ou bien on se contente du projet initial et on reste dans un entre soi sûrement confortable, ou on accepte de grandir, de s'enrichir, de débattre, de faire des choix, de prendre des risques, mais on participe pleinement à l'évolution de notre société qui en a plus que besoin.

Faire vivre cette diversité n'est pas tout simple, il n'y a pas de règle universelle pour cela. C'est avant tout une question de volonté et de beaucoup d'organisation. C'est le travail que nous sommes en train de faire.

La création des associations territoriales a apporté à Terre de Liens cette richesse et cette diversité. Elle est là, mais un peu en vrac et diluée. Par notre changement d'organisation, nous voulons additionner ces forces et les faire rayonner sur tout le territoire avec plus de cohérence. Les associations territoriales ont toute leur place aujourd'hui et la légitimité pour participer pleinement à la gouvernance du mouvement.

Montrer par l'exemple qu'une autre agriculture est possible. Comme le dit Léo Coutellec dans Arpenter n°2 : « L'enjeu est de renforcer l'alliance vertueuse entre paysans et citoyens dans la conviction que l'on ne peut sortir du productivisme sans sortir du consumérisme ». C'est là toute l'originalité de Terre de Liens : des citoyens qui pensent qu'il faut agir sur l'ensemble de la société. C'est donc cette parole de citoyen qu'il faut porter haut et fort. Cette organisation en fédération doit nous rendre plus audible, plus cohérent, plus efficace. Ce sont tous ces bénévoles engagés qui sont les forces vives de notre mouvement, qui en sont le moteur. C'est à eux de décider des actions, des orientations, de l'image de notre mouvement. Ils le revendiquent haut et fort : motion de NPC sur la place de l'AN dans la gouvernance, de MP et LR sur la campagne punk, celle de 11AT sur la redistribution, et la position de PdL sur NDDL.

Il ressort des RIR que Foncière et Fondation sont bien au service de ce mouvement, tout comme l'association nationale. Chaque structure n'est qu'un organe d'un même corps vivant. Chacune a un rôle bien défini et chacune dépend des autres. Cette idée de pouvoir des uns sur les autres n'a pas de sens si chacun accepte de rester dans son rôle. Il faut donc être très précis sur le rôle de chacun.

Ce n'est pas tout à fait par hasard si j'ai fait allusion au changement climatique et la fin des énergies faciles. A la création de Terre de Liens ces problèmes étaient quasi ignorés. L'ennemi était la spéculation et la destruction des terres agricoles. Demain quand nous en aurons fini avec le pétrole, on redécouvrira que la terre arable est la plus grande richesse qui nous reste. Posséder la Terre sera avoir le pouvoir de nourrir, qui sera le pouvoir majeur. Nous voyons aujourd'hui arriver des forces sur ce marché beaucoup plus puissantes qui n'existaient pas en 2003.

Loin d'être capable d'apporter une solution toute faite nous voyons les problèmes se complexifier. Terre de Liens ne peut se contenter d'acheter des terres sans se soucier de traiter le changement d'imaginaire de cette fin de civilisation. Nous avons donc besoin de faire vivre cette richesse humaine et de nous ouvrir aux problèmes de notre temps. Personne ne détient la vérité à lui tout seul. L'union fait la force... Une vraie coopération ne peut se faire qu'avec des gens autonomes et indépendants les uns des autres. La coopération doit être un choix et non une soumission. Affirmons dès maintenant l'autonomie de la composante associative, pour mieux retrouver un équilibre dans une coopération qui décuplera nos forces.

N'attendons pas pour faire cette réforme statutaire, elle est salutaire...

## **Structuration inter-associative et réforme statutaire**

### Introduction par Corinne Dupasquier

Les RIR de décembre ont permis de valider collectivement plusieurs constats et de poser des perspectives communes dans l'évolution de la structuration associative :

- l'association nationale s'est progressivement vidée de son sens, l'envie de transformation est dominante car la situation n'est plus tenable pour personne.
- Il y a 4 ans, lors du DLA, rien n'a été tranché alors que plusieurs scénarios étaient proposés. Aujourd'hui, on ne sait plus qui décide de quoi ?
- l'association nationale reprend force et vigueur depuis 18 mois, c'est une bonne chose, le mouvement s'en portera d'autant mieux
- la composante associative est la garantie politique de Terre de Liens.
- fédérer les AT, se fédérer, est une intention partagée, pour un projet co-construit par tous. Les liens AN / AT doivent se resserrer pour que le réseau associatif reprenne sa place dans le mouvement.
- l'association nationale doit coordonner la transformation sociale à l'œuvre, elle doit organiser l'action collective du réseau.

- les AT doivent se dire ce qu'elles veulent faire ensemble dans leur fédération qu'est l'AN, puis au sein du mouvement dans son ensemble.
- l'évolution de la structuration de la composante associative doit se faire rapidement, il n'y a pas vraiment de raisons d'attendre.

#### Principaux points abordés pendant le débat

Le travail de restructuration associative a commencé dès 2016, avec l'organisation du séminaire Horizon 2020 à Forcalquier. *(Vincent)*

Il est proposé d'avancer en deux temps *(André / Freddy)* :

- Constituer la fédération des AT lors de l'AG de mai 2018, pour recréer un rapport de force équilibré avec les deux autres structures qui composent le mouvement.
- Penser et organiser les relations internes avec la Fondation et la Foncière en parallèle, pour définir comment coopérer, mais à l'issue de la médiation qui doit permettre de reprendre le dialogue.

Nous devons préciser où se définit la parole politique de Terre de Liens. Dans un grand conseil dont on entend parler *(Liliane)* ? *(Freddy précise que ce grand conseil n'existe pas)*. Les AT doivent réaffirmer qu'elles représentent le mouvement citoyen, qu'elles sont porteuses de la stratégie, des grandes orientations politiques, à travers le niveau national. Ce qui se fait sur le terrain est l'essentiel. Ce grand conseil n'a de sens que dans cette perspective.

Nous devons aussi préciser ce que nous entendons par fédération : qu'est ce qu'on entend derrière ce mot ? pour que nous soyons clairs sur ce que l'on veut faire. *(Liliane)*. Attention, le mot fédération est souvent perçu comme descendant. *(Brigitte)*

Qu'est-ce que l'évolution envisagée va réellement changer ? Serait-il possible de présenter les avantages et inconvénients par rapport au fonctionnement actuel ? *(Serge)*

L'intérêt de la fédération est de remettre le pouvoir au niveau local, elle permet de faire reposer la légitimité de l'action politique sur les territoires. Par ailleurs, elle permet de légitimer notre président et notre bureau quand ils vont voir les partenaires. Parfois, les AT n'ont pas été suffisamment présentes, n'ont pas assez porté le bureau. Pour autant, la fédération sera forcément limitative. Si on veut continuer à faire mouvement, Terre de Liens pourrait devenir une confédération. *(Eric)*

L'évolution de la structuration de l'association nationale doit se faire :

- à partir d'un constat éclairé des causes objectives qui ont mené aux difficultés que nous traversons *(Bruno)*
- en partageant les acquis des initiatives de fédération à l'échelle des nouvelles régions et en percolant vers elles *(Alain)*
- dans le respect de la diversité et en polyphonie : il est bon que des initiatives locales, originalités, adaptations à des contextes puissent s'exercer
- dans le respect de l'autonomie des AT et de leur capacité d'initiative en région *(Michel)*
- avec le souci permanent de la recherche du consensus ou à défaut de compromis acceptables
- avec le souci de ne pas mettre les AT en concurrence les unes avec les autres

- en définissant clairement quelles sont ses compétences et qu'elles soient définies précisément dans ses statuts
- dans le cadre d'un vrai lien AT / AN. Les AT doivent être actrices du processus, car c'est un chantier conséquent (*Emmanuelle*)
- en s'inspirant de l'expérience de nos partenaires à l'exemple de Réseau CIVAM (*Damien*)

Les AT forment un ensemble représenté par l'AN, qui doit être l'expression de la collaboration forte entre les AT en interne et représentative à l'externe. La parole collective ne peut venir que de notre connaissance des réalités de chacun. (*Corinne*)

Dans les décisions qui impliquent l'ensemble du mouvement, le réseau associatif doit avoir la primauté (ex. : orientations stratégiques, débat public dans ses grandes lignes). Dans le compte-rendu des RIR, le mot pouvoir est cité 5 à 10 fois. Qu'y a-t-il derrière ? Par exemple : où s'est prise la décision de ne pas être au Salon de l'Agriculture ? qui a eu le pouvoir de prendre cette décision si stratégique ? C'est un exemple qu'il faudrait creuser pour voir ce qui a dysfonctionné (*Alain*). Cela dénote une dégradation des relations avec la Fondation et la Foncière (*Jean-Luc*)

Il est important que l'AN (la fédération des AT) soit un outil support, d'animation, de mutualisation mais elle doit aussi développer des partenariats, nourrir une vision stratégique à travers des travaux prospectifs. Pour le débat public, il nous faut un poste et trouver financements. La Fondation s'est dite prête à financer ce poste. Allons-y, faisons-nous confiance (*Vincent*)

L'AN est l'unique endroit de discussion et de construction avec la Fondation et la Foncière. Les AT peuvent travailler en direct avec eux, mais dans un cadre discuté à l'échelle fédérative. (*Freddy*)

Se pose la question de la représentation des AT au CA. Ne faudrait-il pas aller vers un CA resserré avec 13 régions représentées ? (*Freddy*) Ce sera l'étape suivante : travailler à un CA plus fluide mais bien connecté à toutes les AT actuelles.

Le principe des réunions inter-régionales, des réunions inter-associatives doit être pérennisé. Les participants valident le nouveau calendrier associatif pour intensifier le travail d'ici à l'AG :

- mise en place d'un groupe de travail qui nourrira les temps inter-associatifs.  
=> 1ère réunion le 6/02
- séquence de RIR entre le 1<sup>er</sup> et le 15 mars
- RIA le 20/04
- RIA le 17/05

Petit point de forme : il eut été bon de prévenir les AT des personnes sollicitées pour le groupe de travail. (*Geneviève*)

La place des partenaires : si on veut se resserrer dans une fédération, il ne faut exclure personne : quelle place pour nos partenaires ? Quel sens donnons-nous au mot « mouvement » ? Il faut y réfléchir dès maintenant et réunir un congrès au printemps 2019 qui refonde le mouvement TdL (*Eric*).

Lors du dernier CA du 23/09 le principe de ne pas exclure les partenaires du travail de restructuration de l'AN a été validé à l'unanimité des présents. Les partenaires se sont exprimés

(sauf Nef qui était absente) en faveur de l'évolution de notre structuration et souhaitent continuer à être présents à l'échelle du mouvement (*Vincent*)

#### Présentation du projet de nouveaux statuts par Brigitte

Le document actuel n'est pas abouti. Il va évoluer en fonction du travail réalisé jusqu'à l'AG.

- L'esprit de cette évolution des statuts est de signifier le changement. Le mot fédération n'apparaît pas, tant qu'on ne se sera pas mis d'accord sur le mot à utiliser (maison, union, fédération).
- Les membres fondateurs et les partenaires n'apparaissent plus dans les statuts. Par contre, nous avons laissé une place pour la représentation des salariés et 1 ou 2 places pour les personnes qualifiées (actuellement Freddy par ex.).
- Tout ce qui pouvait incarner le sentiment d'un pouvoir de l'AN sur les AT a été supprimé. Pour signifier que la logique est ascendante et que les AT sont au cœur.
- Art.14 et 15 : représentation du réseau associatif à la Foncière et à la Fondation et modalités de désignation des représentants. Pour le moment ces articles sont creux et sont là pour mémoire, à compléter.
- Art. 23 : il est fait référence à la notion de congrès. Question capitale : est-ce à l'asso. nationale d'organiser un tel événement ou est-ce quelque chose qui relève du mouvement dans son ensemble ?

Les participants demandent à ce que les statuts soient envoyés avec suivi des modifications pour pouvoir rapidement voir où sont les changements par rapport aux versions antérieures. Mais à ce stade préliminaire, ce n'aurait pas été très réaliste car il y avait beaucoup de petites modifications (*Brigitte*).

#### Communication AN/AT

Le bureau ressent que le réseau associatif a « besoin de vitamines » et qu'il serait peut-être intéressant d'organiser une communication « les assos parlent aux assos » à travers une lettre dans laquelle chaque AT sous forme d'une brève de quelques lignes dirait son chantier, sa réussite, sa difficulté du moment pour la partager à l'ensemble des AT et à l'AN. (*André*). Il y a aussi un besoin conjoncturel, dans le contexte actuel de réorganisation associative (*Geneviève / Jean-Luc*)

Les participants considèrent qu'il existe déjà pas mal d'outils de communication : lettres régionales, le Lien, site web. Par contre, il y a un besoin de circulation d'informations, d'avis pour élaborer une vision politique, partager des points de vue. La liste [presidents\\_AT@terredeliens.org](mailto:presidents_AT@terredeliens.org) peut avoir cette vocation.

### **Programme d'action de l'association nationale / budget prévisionnel 2018**

*(notes et budget joints)*

#### Introduction par Freddy, Dominique et Vincent

Ce programme d'action est structuré en 4 axes et des fonctions support (avec notamment un important travail de suivi et de gestion des dossiers financiers). Il est l'expression d'une stratégie même s'il a encore été construit de manière un peu trop descendante. Dans les années à venir, nous souhaitons évoluer dans nos manières de procéder afin de plus impliquer les AT dans son élaboration.

A noter : la mise en place du groupe de travail « PEPITO » dans lequel quelques salariés d'AT et de l'AN travaillent à avancer sur des projets et des financements structurants pour le réseau dans son ensemble. Les premières pistes et perspectives seront données en mai.

Les salariés travaillent au service du projet politique mais ils amènent également des éléments prospectifs qui permettent au bureau et au CA d'avancer. Il faut continuer dans cet équilibre entre technique et politique. Le rapport d'activité mettra en lumière les groupes de travail, commissions, et le lien entre salariés et bénévoles et avec les partenaires.

En 2017, l'AN a conventionné avec 15 AT, soit environ 80 000 euros de « prestations » internes + 30 jours sur la commission SAFER avec Tanguy Martin de TdL Pays de Loire.

Une bonne nouvelle : le Ministère de l'Agriculture va nous octroyer 50 000 € de plus dans le cadre du Programme de Développement Agricole et Rural pour 2018. Cela va permettre d'aller « chercher » 50 000 € de fonds européens complémentaires. Le budget de l'AN se consolide. Le prévisionnel est excédentaire ce qui est essentiel car nous devons prévoir le remboursement à la Caisse des Dépôts et des Consignations. Sur ce point, nous pensons que le remboursement concerne les trois structures nationales. Par ailleurs, des échos négatifs issus de l'interne de Terre de Liens ont créé des difficultés avec la CDC qu'il est urgent de rencontrer avec la Fondation et la Foncière.

Nous faisons face à de gros soucis de trésorerie. Notamment, la modification des règles de premier versement par la Fondation (60 % au lieu de 80 %) ainsi que la constitution de provisions pour créances impayées (dettes relatives à la convention pôle RMCC) sans envoi de lettres de relance nous mettent en situation de trésorerie très difficile.

#### Présentation des activités par l'équipe salariée

*cf note + complément sur Europe ci-après*

Quatre axes de travail :

- appui à l'émergence et la consolidation d'initiatives de type Terre de Liens en Europe : nous avons plusieurs sollicitations
- coordination du réseau Access to Land qui rassemble 18 membres européens. Réseau informel il y a 4-5 ans, il est maintenant connu et reconnu !
- échange de pratiques : visites, études / productions de ressources : ex. Film Ici, la terre qui nous nourrit
- débat public, plaidoyer

2018 est une année de transition car un gros programme s'est terminé fin 2017. Nous démarrons un nouveau cycle :

- renforcement du réseau, renforcement de la coordination
- approfondissement de l'échange de pratiques
- développement de partenariats politiques : collaboration avec les organisations clefs en Europe, qui souhaitent aujourd'hui travailler ensemble pour porter une voix commune : Via Campesina, IFOAM (bio européens), Urgenci (réseau international des Amap)

Demande de *Liliane* sur la campagne People For Soil : cette campagne a été un échec pour tout le monde, au niveau français et européen. Pour le moment, pas de suite en terme de mobilisation ou de coalition d'acteurs. Mais plutôt des initiatives de lobbying pour forcer la commission à remettre ce sujet à son agenda. En interne, il a été demandé à la Fondation de faire un bilan sur People for Soil.

### Échanges - Questions

Co-construire, est-ce que cela veut dire que notre AT (*Rhône-Alpes, NDLR*) doit mettre la main à la poche pour rembourser la CDC si l'AN ne peut pas ? (*Serge*)

Satisfaction sur le programme d'action, car l'AN fait de la prospective sur l'innovation et c'est essentiel. Cela transparait dans tous les axes mais c'est aussi dilué. Attention à ce qu'il y ait cohérence sur ce thème entre les activités de chacun (*Alain*)

C'est une vraie question - en terme de management – que de définir qui porte l'innovation au sein de l'équipe. Nous avons encore à travailler la transversalité des activités.

Ce programme d'action soulève deux questions « quelles sont les priorités que l'on se donne ensemble ? » et « comment les AT rentrent dedans ? ». Et attention à la surcharge qui transpire autant au national que dans les régions (*Pierre*). Il y aussi un reliquat des années passées (*Véronique* évoque ses 25 jours de récup, situation en attente de règlement). *Liliane* rappelle les opportunités qu'offre le mécénat de compétences. *Gaël* souligne l'importance de ne pas vouloir baisser le poste « déplacements » car pour co-construire, il faut du temps de travail collectif. *Fabrice* souligne que cette nouvelle dynamique à l'AN nourrit notre envie, dans les AT, de s'impliquer et de renforcer la dynamique. *Vincent* rappelle que tous les salariés nationaux sont en lien avec des AT (salariés ou bénévoles) ; il y a une continuité naturelle entre l'action nationale et l'action régionale. Et, pour la programmation 2020-2025, souhait de faire des choix ensemble, et de le décider ensemble. Il nous faut développer des outils qui permettent de mieux croiser le plan d'action et le budget, pour pouvoir prioriser en connaissance de cause. (*Corinne*). Et nous devons aussi apprendre à dire non, mais collectivement (*Freddy*).

La frontière AT – AN doit disparaître petit à petit pour entrer dans une logique de collaboration. Et nous devons raisonner nos projets aussi en fonction de leur pertinence vis à vis du projet politique. Par exemple, le centre de ressources est une très bonne idée. Mais il doit répondre à un besoin et nous devons nous en assurer. (*Freddy*). Par ailleurs, *Michel* souligne que le réseau TdL est de plus en plus sollicité, des partenariats locaux se tissent et doivent grandir dans le mouvement. *Véronique* suggère de ne pas réduire l'AN à la somme des AT. C'est bien plus que cela.  $1+1 = 3$  (*André*)

Pour ce qui concerne la CDC, les autres composantes du mouvement (Fondation et Foncière) doivent assumer l'engagement avec nous. L'AN n'est pas seule responsable de la négociation avec la CDC. (*Vincent*)

Concernant la CDC, je suis très inquiet car nous comptons sur la CDC pour financier le convertisseur. Or, les relations se dégradent, à cause de mésententes internes, notamment des propos qui ont été tenus « en off » en TOP Foncière. Il y a là un grave manquement qui mériterait jusqu'à l'exclusion ! (*Gaël*).

### **Redistribution FRUP : calendrier de travail et méthode**

Après un retour sur le processus de redistribution 2017, les participants valident la constitution d'un groupe de travail animé par Dominique (*proposition de participants : Joël Guittard, PACA ; Dominique Faucheur (Lorraine, trésorier national) ; Jean Luc Plainfossé PC ; Sten Le Gall (ou autre de Bretagne Bzh) ; Geneviève Bernard PC ; Eric John NPDC ; Jean-Luc Kesser Alsace / bureau national... + Jacques Renard, PdL*). Il fera des propositions tant sur les critères que sur le volume des sommes à redistribuer.

Ce groupe a délégation pour faire une proposition d'ici à juin. Les propositions du groupe pourront être présentées, débattues et validées le cas échéant en RIA le 17 mai 2018.

### **Reversement Biocoop**

Proposition adoptée : a minima 10 % et jusqu'à 30 % à la discrétion des AT.

### **Médiation FRUP / AN**

La FRUP a accepté l'intervenante proposée par l'AN. La médiation va démarrer.

### **Divers**

Dans la synthèse des RIR de décembre 2017, TdL Pays de Loire faisait part de la constitution d'un GIE pour mutualiser des fonctions supports (communication, secrétariat, etc). Liliane informe que ce GIE ne se fera finalement pas car cela oblige les associations membres à une déclaration auprès de la chambre de commerce. L'une des associations (le GABB) va porter le poste salarié mutualisé. Des mises à disposition seront organisées par des conventionnements précis. Un comité de suivi des conventions (avec un administrateur de chacune des 5 associations partenaires) se réunira plusieurs fois par an.

Fait le 02/02/2018

Emmanuelle PETITDIDIER / Bureau asso. nationale